



COMPTE RENDU DES ÉLUS C.G.T

Réunion mensuelle du Comité d'établissement du 29 janvier 2019

Mardi 29 janvier 2019 s'est tenue la séance plénière du C.E. Nous sommes **719** actifs (-**99** par rapport à fin janvier 2018), **177** intérimaires (+ **175** par rapport à fin janvier 2018).

210 salariés sont en équipe soit **30 %** de l'effectif total ou **64 %** de l'effectif « production ».

Pour la C.G.T, l'accélération de cette chute des effectifs, la multiplication des salariés en équipe, des heures supplémentaires, un nombre de plus en plus délirant de salariés intérimaires, prestataire, sous-traitants (**447 personnes !**) doivent tous nous interpeller !!!

La C.G.T est intervenu fortement sur la nécessité d'embaucher pour faire face aux défis de demain, mais aussi et surtout pour répondre aux charges de travail puisque ce mois-ci, comme d'habitude, le « potentiel industriel » (nombre de salariés Dassault en production) est en dessous de la charge de travail.

Toutes les catégories sont touchées : L'indus, le contrôle, l'assemblage, la peinture, la logistique... Rien n'échappe à notre RH pour continuer à faire diminuer l'effectif Dassault d'Argenteuil.

Au lieu d'embaucher, la direction répète à qui veut bien l'entendre que si elle n'embauche pas c'est « **pour le bien de tous** » : « *il nous faut un matelas de sous-traitance et de prestataires pour assurer le reclassement des salariés qui ne suivrait pas leur travail dans la cadre du plan de transformation...* ».

Si, nous pouvions comprendre ce principe au moment de l'annonce du plan de transformation, aujourd'hui le nombre de salariés hors statut Dassault sur le site n'est plus en phase avec cette réalité. **Le prétexte ne tient plus !**

Environ 100 salariés restant à reclasser (principalement à l'UTP)... pour un « **matelas** » de 447 salariés précaires ! Drôle d'équilibre !

Chaque départ à la retraite, démission, rupture conventionnelle, provoque une réelle perte des savoir-faire. Les compétences disparaissent sans avoir été transmises aux jeunes générations, cela met à mal notre établissement.

Les femmes, les hommes, les équipes de travail ont besoin d'une stabilité, de cohésion, surtout dans notre filière où la durée de vie des produits est de plusieurs décennies

Ce ne sont malheureusement pas les choix qui prévalent aujourd'hui, les décisions étant plutôt guidées par le court terme, la finance, les dividendes à verser aux actionnaires, quitte à sacrifier des pans entiers de notre filière industrielle.

ETAT DES COMMANDES CIVILES ET MILITAIRES :

Falcon : en 2018 il y a eu **42 commandes nettes et 41 livraisons**, ces chiffres sont à comparer à la situation de 2016 : **21 commandes et 49 livraisons**.

Pour Argenteuil cela se traduit par une cadence de production, toutes versions confondues, passant de 6.5/mois au premier trimestre 2019 à 5/mois en fin d'année pour le T1 et de 5.5/mois en moyenne pour le T12 sur l'année 2019.

Rafale : en 2018, **12 Rafale supplémentaires** commandé par le Qatar et **12 livraisons** (9 Egypte, 3 France). Le carnet de commande reste donc identique : **101 Rafale à fabriquer (73 exports, 28 France)**.

Les cadences prévisionnelles 2019 de production pour le 1-25 sont de 2/mois au premier trimestre à 1.7/mois en fin d'année.

Pour l'aménagement les cadences passeraient de 1.8/mois en début d'année pour passer à 2 en fin d'année.

SECTEUR PPU :

Selon la direction, ce secteur ne devrait plus faire de copeaux à la mi-avril 2019, l'ensemble de la production devra être totalement transférée à Seclin. Le petit assemblage devrait se terminer à l'été 2019.

Les élus CGT sont intervenus pour connaître le reclassement des salariés de ce secteur. La direction explique avoir trouvé une solution pour les 20 salariés impactés :

3 mobilités sont programmées : une à Martignas, 2 à Seclin.

13 reclassements « partagés » (accord du salarié) à Argenteuil.

1 départ à la retraite.

2 reclassements « non partagés » (salariés contraint) à Argenteuil

1 salarié en arrêt longue maladie, sera traité à son retour.

TRANSFERT DES EMPORTS ET REPARATIONS VERS POITIERS :

Ce sujet à fait débat. L'annonce au dernier CCE de transférer les emports à Poitiers pour des raisons de « solidarité » semble avoir été décidé sans aucune concertation avec la direction locale, celle-ci semblant avoir découvert ce transfert au même moment que la présentation en CCE.

Dans le cadre du plan de transformation annoncé par Mr Trappier en Octobre 2016 il n'avait jamais été question de transférer les emports d'Argenteuil vers un quelconque autre site, d'autant qu'a y regarder de plus près il semblerait que la Direction générale ait minimisé l'impact d'un tel transfert (« environ 10 salariés » annoncé au CCE).

En effet, **en réalité 28 postes sont impactés par ce transfert** (préparateurs, ajusteurs, contrôleurs,...). Cette activité permet aujourd'hui de garder sur Argenteuil des salariés de grande compétence ne pouvant pas/plus travailler sur avion. La CGT ne valide pas cette décision dénuée du « bon sens » pourtant recherché par le PDG, et alerte que celle-ci pourrait mettre en difficulté tout le service Développement.

De plus nous connaissons assez à Argenteuil tout ce que représente le mot « solidarité » : nous avons déjà été « solidaires » avec Poitiers en transférant les entrées d'air Rafale... où sont-elles aujourd'hui ? ...en sous-traitance ! Dernièrement, la couture 1-41 Rafale envoyée à Biarritz... aujourd'hui qui effectue le travail ? ...la sous-traitance !!!

NOUVEL ETABLISSEMENT à CERGY :

La direction a présenté les planches du CCE au élu du CE. Celles-ci explicitant les avantages et les inconvénients des différentes options étudiées (Argenteuil, St Ouen l'Aumône, Cergy). Le nouvel établissement de Cergy, dans la zone d'activité de la plaine des Linandes, ouvrira en 2021.

Si pour vos élus CGT une première (grande) étape vient d'être franchie, il reste encore quelques marches à gravir. Vos élus CGT ont déjà déposé plusieurs questions dans le cadre de la **commission économique du CCE** qui se tiendra lundi 4 février à St Cloud : délais, surfaces, contenu industriel, contenu social, mesures d'accompagnement...

La CGT travaille également à ses propres propositions (sur la base de ce que nous avons présenté en novembre-décembre 2018 à la salle d'expo du restaurant d'entreprise). Avec 5 milliards de trésorerie de côté, la direction générale a les moyens de s'assurer qu'aucun salarié ne soit perdant !

PAUSE DE 12 MINUTES :

C'est avec tout le tact et le sens du mépris du dialogue social qu'on lui connaît que la direction, nous a présenté son projet d'organisation de la pause quotidienne. Après un report de 6 mois lié au non-respect du code du travail (soulevé par vos élus CGT au CHSCT), elle espère maintenant l'appliquer en septembre 2019.

Les documents fournis par la direction listent toutes les obligations et les interdits : prise de pause collective de 12 min entre 9h et 10h pour les salariés en équipes et en normal, 16h30/16h42 pour les équipiers de l'après-midi, interdiction de fumer pour les non-cadres, fermeture des vestiaires....

Il était donc demandé à l'ensemble des élus du C.E de donner un avis (c'est une obligation légale) sur ce nouveau recul social.

Vos élus CGT au Comité d'établissement n'ayant pas pu consulter l'avis du CHSCT comme le prévoit la loi (les procès-verbaux des réunions n'ayant pas été encore établis), nous n'avons pas participé au vote...

**Pour la CGT, le fonctionnement actuel
de prise de pause en « bonne intelligence » doit perdurer !**

Elections professionnelles 2019

Vote électronique du 20 au 28 mai 2019
Dépôt de la liste de candidats le 12 avril 2019

Si vous voulez que la CGT continue de défendre vos intérêts, à Argenteuil puis à Cergy, nous avons besoin d'un petit coup de main !

Si la constitution d'une liste de candidats CGT ne nous a jamais posé de problème depuis 67 ans à Argenteuil, cette année... ce ne sera peut-être pas la même histoire !

Soyons clair : il nous faut des femmes !

La loi a changé, pour être valable, la liste de candidats doit respecter la parité (en proportion de l'effectif).

Idéalement, nous souhaiterions présenter :

1 femme au 1^{er} collège (coef inférieur à 240)

1 femme au 2^{ème} collège (coef 240 à 305)

1 femme au 3^{ème} collège (à partir de cadre14)

Les Femmes et les Hommes ont besoin de la CGT et la CGT a besoin des Femmes et des Hommes !



Argenteuil, jeudi 31 janvier 2019